



# Club du Joran

## Programme des activités mai-juin 2018

- 05.05 Miniclub : Espace des inventions : *T'es sûr ?*  
A, B : Visite d'une ferme
- 12.05 A, B : Tournoi par équipes en forêt
- 19-20.05 Tour du lac de Neuchâtel (10-18 ans). Rendez-vous sur le grand parking de la gare d'**Yverdon** à 10:30 ou au club à 9:45. Retour dimanche après-midi vers 17:00 à Lausanne au club. 2 ☉ pour samedi à midi et dimanche à midi. Prix 60 CHF, 40 CHF pour les membres d'une même famille.
- 26.05 Miniclub : Jeux en forêt  
Pas d'activités pour A et B
- 02.06 A, B : Les mystères de l'UNIL
- 09.06 A, B : 19h00-22h00 : Grillade et soirée au club (astronomie, jeux de société), ☉, possibilité de dormir au club. Récollecion le lendemain.
- 16.06 Miniclub : Descente des gorges mystérieuses  
A, B : Via Ferrata, 11:00-18:00, ☉, 10 CHF
- 23.06 A, B : Visite de l'aérodrome de la Blécherette : avions militaires et civils des années 30 à 50.
- 30.06-1<sup>er</sup>.07 Tous : Nuit en forêt, jeux de nuit. ☉ Apportez des saucisses à griller, (début samedi 14:30, retour dimanche pour la Messe à 11:00, suivie de **grillade des familles** dans le jardin du club.
- 07.07-26.08 Vacances d'été

### Autres dates à retenir

7 juillet – 16 juillet : camp à Pallerols (14-18 ans), prix 350 CHF  
13-18 août : camp à Schelten (8-13 ans), prix 350 CHF/ 250 CHF pour les frères.

### Informations générales

Sauf indication contraire, les activités du samedi commencent à 14:30 et terminent à 17:30.  
Miniclub : Garçons nés en 11-09, **A** en 08-04, **B** en 03 et plus, ☉ = Pique-nique à apporter.

### Tarifs et modes de paiement

Frs 40.- par mois pour le premier enfant, avant le 15 du mois.  
Frs 65.- par mois pour deux frères ou plus, avant le 15 du mois.  
Frs 10.- par activité à payer en liquide sur place, à remettre dans une enveloppe indiquant la date et le nom du garçon.  
Frs 350.- (au lieu de 400.-) pour un enfant pour toute l'année (dix mois) si le paiement est effectué à l'avance.  
Frs 600.- (au lieu de 650.-) pour deux frères ou plus pour toute l'année (dix mois) si le paiement est effectué à l'avance.